

et la coordination des politiques, dont un accord sur les pratiques de commercialisation de la bière.

Il s'agit du deuxième rapport sur les politiques commerciales du Canada présenté par le Secrétariat du GATT; le premier a été rendu public en juillet 1990. Les politiques commerciales des pays membres du GATT sont examinées régulièrement en vertu du Mécanisme d'examen des politiques commerciales (TPRM), adopté par les pays du GATT à Montréal, en décembre 1988, lors de l'examen de mi-parcours de l'Uruguay Round des négociations commerciales multilatérales.

Le TPRM a pour objectif d'améliorer la surveillance multilatérale des politiques commerciales nationales et de rendre plus satisfaisante la transparence dans le système commercial international.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874

ou, à Genève, avec :

M. Mark Bailey
Mission permanente du Canada
(22)-733-9000